



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 10/12/2018

Votre annonce n°18-171734 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.
La DILA en qualité d'éditeur officiel se réserve le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions.
Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.



M1 - Formulaire Avis de marché

Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département(s) de publication : 43

Annonce No 18-171734

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Communauté d'Agglomération du Puy.
Correspondant : josette PINART, 16 place de la Libération 43000 Le Puy-en-Velay tél. : 04-71-04-37-00 courriel : marches.publics@lepuyenvelay.fr adresse internet : <http://www.agglo-lepuyenvelay.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Objet du marché : travaux de restauration zone humide du Champ du Cros St Victor sur Arlenc.

Caractéristiques principales :

sur la commune de St Victor sur Arlanc, la communauté d'agglomération du Puy-En-Velay s'est engagée à restaurer une zone humide au lieu-dit " Champ du Cros ". 8,6 ha de terrain font l'objet de mesures compensatoires au titre de la destruction de deux zones humides sur la commune de Craponne sur Arzon. Ce site du Champ du Cros est un bien sectionnal dépendant de trois sections, Bonnefont, Cheyrac et le Bourg de St Victor ; il est également soumis au régime forestier et est géré depuis 1855 par l'onf

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Durée du marché ou délai d'exécution : 9 mois à compter de la notification du marché.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- méthode 40 %;
- prix 60 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 18 janvier 2019, à 16 heures.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : n° JP 18-113.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 décembre 2018.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération.

Correspondant : Mme Laure PLANCHET, service Ingénierie 16 place de la Libération B.P. 50085, 43003 Le Puy-en-Velay Cedex, tél. : 04-71-04-37-00.

Mots descripteurs : Irrigation.

Éléments non publiés

Éléments de facturation :

Classe de profil : Groupement de collectivités

Siret : 20007341900018

Libellé de la facture : Communauté d'Agglomération du Puy Service mutualisé des finances 16 place de la Libération B.P. 50085 43003 Le Puy-en-Velay Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 18 janvier 2019

Objet de l'avis : travaux de restauration zone humide du champ du cros st victor sur arienc

Nom de l'organisme : Communauté d'Agglomération du Puy

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3635030



> Informations légales